

Alors que le débat sur le projet de loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » a commencé au sénat, nous déplorons le contenu de ce projet, d'ailleurs aggravé par certaines dispositions adoptées en commission des lois au sénat. En trente ans, plus de vingt textes se sont succédé pour aller dans le sens continu d'une détérioration des conditions d'accueil et des droits des personnes exilées.

Le nouveau projet de loi conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des personnes migrantes. Il a pour objectif de graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives : systématisation des obligations de quitter le territoire français (OQTF) et des interdictions de retour sur le territoire français (IRTF), dans la suite des instructions déjà prises pour augmenter les assignations à résidence et le nombre de centres et locaux de rétention administrative.

Le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les personnes migrantes sont déshumanisées et considérées uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits "en tension".

Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreuses personnes étrangères, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints. Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique...

Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étrangers sont de plus en plus précarisés.

Nous appelons donc à la mobilisation contre cette réforme qui, si elle était adoptée, accentuerait encore le fait que les étranger-es en France sont considéré-es comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.

Il est de la responsabilité de nos organisations, associations, collectifs et syndicats de réagir.

**Au niveau national, celles-ci présentent une série de recommandations pour une politique migratoire, respectueuse de la dignité et des droits fondamentaux des personnes (en pièce jointe).**

**La LDH appelle le gouvernement à prendre en compte leurs nombreuses propositions pour la mise en place d'une politique migratoire fondée sur l'accueil, le respect des droits fondamentaux et la dignité humaine. Elle appelle le gouvernement à abandonner définitivement le projet de loi actuel.**